ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

SC 78/17

25 octobre 2017
Original : anglais

F

Rapport du Comité des statistiques sur la réunion du 26 septembre 2017

Point 1: Adoption de l'ordre du jour 2
Point 2: Rapport de la réunion du 14 mars 2017 2
Point 3: Plan d'action quinquennal de l'OIC 2
Point 4: Rapport de l'atelier statistique du 25 septembre 2017 2
Point 5 : Examen des études universitaires récemment publiées sur l'économie du café 3
Point 6: Respect du Règlement sur les statistiques 4
Point 7: Table ronde sur les statistiques 4
Point 8: Membres et bureau du Comité des statistiques 4
Point 9: Questions diverses 5
Point 10: Date de la prochaine réunion 5

1. Le Comité des statistiques a tenu sa 13e réunion le 26 septembre 2017 à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), sous la présidence de son Vice-Président, M. Juan Esteban Orduz (Colombie).

Point 1: Adoption de l'ordre du jour

2. Le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document SC-74/17 Rev. 1.

Point 2: Rapport sur la réunion du 14 mars 2017

3. Le Comité a approuvé le rapport de sa douzième réunion qui s'est tenue en mars 2017, figurant dans le document SC-73/17.

Point 3: Plan d'action quinquennal de l'OIC

4. Le Directeur exécutif a présenté le plan d'action quinquennal figurant dans le document WP-Council 280/17, indiquant qu'il existait deux grands domaines d'activités pour les statistiques pour atteindre le but stratégique de fourniture de données, d'analyses et d'informations de classe mondiale pour informer les décideurs et l'industrie. Le premier domaine consiste à améliorer la collecte, le stockage et le traitement des données brutes et le second à diffuser des données et des analyses statistiques. Le Comité a été d'accord avec la demande du Secrétariat (comme cela se passe dans d'autres organes internationaux de produits tels que l'Organisation internationale du cacao et le Comité consultatif international du coton) de compléter les statistiques de l'OIC par des données provenant d'autres sources lorsque les informations reçues des Membres sont incomplètes, tardives ou incohérentes. Le Vice-Président a indiqué que le Comité avait discuté du Plan d'action, notant que certains importateurs n'exigeaient plus de certificats d'origine et il a demandé que le Secrétariat détermine quels pays n'exigent plus de certificats d'origine.

5. Au cours du débat sur le Plan d'action, en particulier en ce qui concerne l'amélioration de la collecte et du traitement des données brutes, les Membres ont noté que les Membres exportateurs rencontraient des difficultés dans la collecte des données. L'un des défis particuliers est que certains importateurs ne demandent plus de certificats d'origine, ce qui complique l'imposition d'exigences relatives à la délivrance des certificats d'origine. Il a été demandé au Secrétariat de déterminer quels pays importateurs ne demandaient plus de certificats d'origine.

Point 4: Rapport de l'atelier statistique du 25 septembre 2017

6. Le Directeur exécutif a présenté un rapport sur l'atelier sur les statistiques qui a eu lieu le 25 septembre 2017. Le rapport de cet atelier a été distribué ultérieurement sous la cote SC-77/17. Au cours de l'atelier, l'Économiste principal a présenté le Règlement sur les rapports statistiques et l'Assistant statisticien principal a présenté le Règlement sur les certificats et des diapositives résumant les annexes 10 et 10A du document SC-76/17, qui contient le rapport le plus récent sur le respect du règlement par les Membres. Les participants à l'atelier ont débattu des difficultés rencontrées par les Membres exportateurs pour respecter le règlement, notamment de la sous-déclaration potentielle des exportations lorsque le café est exporté de manière informelle au-delà des frontières terrestres, le manque de ressources (tant en termes de personnel que de finances) dû à la faiblesse des institutions et des organisations gouvernementales, et les perturbations ou le retard dans la soumission des données en raison des changements de personnel ou de la nécessité de coordonner avec d'autres organismes. Il a été suggéré que des activités de formation régionales soient mises en œuvre pour améliorer la conformité. L'Économiste principal a présenté l'application et les avantages des données, notant que l'OIC recueille un volume important de données auprès de ses Membres, mais que les données sont souvent incomplètes, inexactes et/ou incohérentes. Les membres ont recommandé que l'OIC tire parti des nouvelles technologies pour améliorer la collecte des données et ont souligné l'importance de données de haute qualité pour une prise de décision efficace.

Point 5: Examen des études universitaires récemment publiées sur l'économie du café

7. L'Économiste principal a présenté le document SC-75/17 dans lequel figure un examen de deux études récentes sur l'impact du changement climatique sur la production de café. Les deux études examinent comment l'élévation des températures et l'évolution des régimes pluviométriques influent sur l'adéquation des terres actuellement utilisées pour la production de café à l'échelle mondiale et nationale.

8. La première étude utilise des algorithmes d'apprentissage automatique pour projeter l'aptitude climatique future à la production d'Arabica et de Robusta à partir d'une base de référence et de trois scénarios (faible, moyen, élevé) d'émission de gaz à effet de serre. Le modèle estime une réduction de 50 % de la production de café d'ici 2050, ce qui pourrait entraîner la migration de la production de café vers des zones plus appropriées. Il a été constaté que la température moyenne du trimestre le plus chaud d'une année donnée est le paramètre climatique le plus important pour la culture de l'Arabica, tandis que la température et les précipitations annuelles sont les variables les plus importantes pour la culture du Robusta. Il a été noté que la migration de la production de café pourrait entraîner une déforestation et davantage d'émissions.

9. La deuxième étude élabore une approche méthodologique plus raffinée pour étudier l'impact du changement climatique sur la culture de l'Arabica en Éthiopie. L'étude montre que 39-59% de la superficie actuellement utilisée pour la culture de l'Arabica pourrait être abandonnée d'ici la fin du siècle, mais l'évolution des précipitations pourrait conduire à une légère augmentation de la pluviométrie annuelle. Il a été noté que la topographie de l'Éthiopie permettrait à la production de migrer vers des altitudes plus élevées, ce qui représenterait un gain net de plus de 400 % de terres appropriées d'ici la fin du siècle.

10. Selon les conclusions de l'étude, l'adaptation au changement climatique, en particulier par le biais de la sélection végétale, prend du temps, étant donné que le café est une culture arboricole et que les conséquences négatives de la modification de l'utilisation des terres doivent être prises en compte si la migration se produit sans intervention gouvernementale majeure. Les conclusions de l'étude suggèrent aussi que les banques de développement internationales et régionales pourraient aider les agriculteurs à mettre en œuvre ces modifications.

Point 6 : Respect du Règlement sur les statistiques

11. Le Chef des opérations par intérim a présenté le document SC-76/17 dans lequel figure le dernier rapport sur le respect du Règlement sur les statistiques par les Membres et a noté que ce sujet avait été examiné lors de l'atelier statistique. Le Chef des opérations par intérim a référé les Membres à l'annexe 10 qui indique le taux de respect du Règlement sur les statistiques par les Membres exportateurs, et a souligné que 20 pays n'avaient fourni aucune des données requises pour 2016-2017. L'annexe 10A, qui contient toutes les données reçues, montre que quatre autres Membres ont généralement respecté les exigences en matière de données, mais que leurs données ont été soumises après la date limite. L'annexe 11, qui concerne les Membres importateurs, montre en général une conformité totale.

Point 7: Table ronde sur les statistiques

12. A l'instar de l'Organisation internationale du cacao, l'OIC a mis en place un groupe de travail d'experts, la Table ronde sur les statistiques, afin d'améliorer la qualité des statistiques de l'OIC.

13. La Table ronde, qui s'est réunie pour la première fois en mai 2013, est composée d'analystes bénévoles du secteur du café, dont les entreprises représentent environ 50 % du commerce mondial du café.

14. Depuis la réunion du Conseil de mars 2017, la Table ronde s'était réunie à l'OIC les 16 juin et 6 septembre 2017 pour discuter des statistiques du café pour les six principaux pays producteurs. La Table ronde a formulé un certain nombre de recommandations, notamment: 1) que l'OIC publie des estimations indépendantes lorsque cela est nécessaire et 2) que l'OIC s'emploie à assurer la cohérence interne de ses statistiques.

15. Ces recommandations seront prises en compte dans le cadre des activités menées au titre du but stratégique I du Plan d'action quinquennal.

16. La prochaine réunion de la Table ronde est prévue pour décembre 2017.

Point 8: Membres et bureau du Comité des statistiques

17. Il a été noté que le Conseil approuverait la composition du Comité pour l'année caféière 2017/18 lors de sa 120e session.

Point 9: Questions diverses

18. Aucune autre question n' a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

Point 10: Date de la prochaine réunion

19. Le Comité a noté que sa prochaine réunion se tiendrait pendant la 121e session du Conseil, qui aura lieu du 9 au 13 avril 2018.